



**AIDE POUR  
L'ACHAT D'UN VÉLO  
A ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

**250€**

**250 EURO**



Les élus de la Communauté de communes souhaitent encourager la pratique du vélo dans le Bassin, conjugant ainsi les enjeux de mobilité avec les impératifs de santé publique et de développement durable.

# Bénéficiez de **250€** d'aide pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique\*

\*limité à 250€ d'aide par vélo et par famille pour l'achat d'un VAE neuf (dans la limite de 15VAE pour 2011)

**Déplacez-vous sans trop d'effort en profitant des plaisirs du vélo sans polluer et sans bruit et agissez pour la planète !**

## **Pièces à fournir pour toute demande :**

un justificatif de domicile, un formulaire de demande de subvention (à retirer auprès de la Communauté de communes), un devis, une attestation sur l'honneur pour une durée de 3 ans à ne percevoir qu'une seule subvention et à ne pas revendre le VAE sous peine de restituer la subvention, un Relevé d'Identité Bancaire

**Attention : vous devez d'abord faire valider votre devis auprès de la Communauté de communes sous peine de ne pouvoir bénéficier de l'aide financière**